

LEXIQUE DES SERVICES PARTICULIERS D'INTENSITÉ RÉGULIÈRE

ADAPTER (OU ADAPTATION)	Ajuster, modifier l'environnement pour l'accorder aux besoins de l'utilisateur.
AIDER	Contribuer à ce que l'utilisateur fasse quelque chose, le secondar dans ce qu'il fait.
ASSURER	Garantir à l'utilisateur la réalisation du service, lui fournir ce dont il a besoin, veiller à ce qu'il ait réponse à ses besoins.
CONSEILLER	Donner un avis à l'utilisateur, lui faire des recommandations, le guider. Appuyer l'utilisateur dans la recherche de solutions personnelles.
DISTRIBUER DES MÉDICAMENTS	Remettre à l'utilisateur, qui le prend lui-même, un médicament préparé par un professionnel habilité à le faire. L'utilisateur a conscience de ce qu'il prend et sait pourquoi il le prend.
ENCADRER	Établir pour l'utilisateur un cadre de vie avec des limites claires. Déterminer des frontières et des règles. Guider, orienter ou structurer l'utilisateur.
ENCOURAGER	Inciter l'utilisateur à agir, lui donner du courage. Renforcer l'assurance de l'utilisateur.
FAVORISER	Agir de façon à avantager l'utilisateur. Faciliter ce qu'il a à accomplir. Être animé de dispositions bienveillantes à l'égard de l'utilisateur.
OBSERVER	Regarder avec attention ce que l'utilisateur est en train de faire.
PRÉVENIR	Prendre les devants pour éviter une situation embarrassante concernant l'utilisateur. Veiller à ce que l'utilisateur ait le nécessaire pour satisfaire ses besoins éventuels. Informer l'utilisateur à l'avance.
RAPPELER	Remémorer à l'utilisateur des actions déjà apprises et qu'il connaît, quelque chose qu'il sait déjà faire. Ramener à sa conscience des situations qu'il a déjà expérimentées.
SÉCURISER	Donner un sentiment de sécurité à l'utilisateur, diminuer ses craintes. Fiabiliser. Susciter un effet apaisant.
SENSIBILISER	Rendre l'utilisateur réceptif à quelque chose, le rendre sensible à des sensations, à des perceptions. Sensibiliser l'utilisateur à l'autre.
STIMULER	Intensifier l'activité et l'énergie de l'utilisateur, le motiver positivement à faire les actions attendues de sa part. Inciter l'utilisateur à adopter les attitudes et les comportements attendus de sa part.
SURVEILLER	Observer avec attention l'utilisateur durant le déroulement d'une situation de façon à intervenir au besoin.
VÉRIFIER (OU VÉRIFICATION)	Voir si l'utilisateur se conforme à ce qui est attendu de sa part.

LEXIQUE DES SERVICES PARTICULIERS D'INTENSITÉ ÉLEVÉE

Aller avec l'utilisateur à un endroit. Faire l'activité avec l'utilisateur. Être avec l'utilisateur tout le temps que dure l'activité pour la soutenir par de multiples interventions dans le but d'en assurer le bon déroulement.

ACCOMPAGNER

Faire prendre à l'utilisateur, qui est incapable de le faire lui-même en raison, par exemple, d'une incapacité physique, comportementale ou d'un déficit cognitif, le médicament préparé par un professionnel habilité à le faire. Cela comporte un certain contrôle et une aide à la prise de la médication. L'utilisateur n'a pas nécessairement conscience de ce qu'il prend et pourquoi il le prend.

**ADMINISTRER DES
MÉDICAMENTS**

Être auprès de l'utilisateur tout le temps que dure une activité en commençant les gestes afin que celui-ci poursuive la séquence de l'activité visée, et ce, dans l'objectif qu'il maintienne ses acquis ou ses automatismes.

AMORCER

Exercer des méthodes de soins ou d'exploration qui vont au-delà des barrières physiologiques ou dans une ouverture artificielle du corps humain ou qui causent une lésion autre que superficielle à l'organisme.

**APPLIQUER DES
SOINS INVASIFS**

Accomplir des activités de soins ne dépassant pas les barrières physiologiques ou une ouverture artificielle du corps humain et pouvant comporter des risques de causer des préjudices à l'utilisateur.

**APPLIQUER DES
SOINS NON INVASIFS**

Exercer une technique complexe requérant les connaissances, les habiletés et les capacités nécessaires à l'accomplissement sécuritaire de l'activité. Technique conforme à un protocole lorsque cela est applicable.

**APPLIQUER UNE
TECHNIQUE
PARTICULIÈRE**

Faire acquérir à l'utilisateur ou lui réapprendre les connaissances (savoir), les comportements (savoir-faire) et les attitudes (savoir-être) nécessaires à l'atteinte de l'objectif visé dans le descripteur. Le potentiel d'apprentissage est présent, même si les résultats sont parfois minimes ou longs à apparaître.

APPRENDRE

Intervenir d'autorité pour contrôler l'utilisateur qui n'est plus en mesure de se contrôler lui-même ou en est incapable ou encore qui refuse de faire ce qui est attendu de sa part, et ce, lorsque cela représente un risque élevé pour lui ou pour autrui. Les interventions pour contrôler ont pour objet d'arrêter ou de susciter un comportement chez ce dernier et elles demandent une surveillance constante. Il s'agit d'un service exceptionnel, inscrit dans le plan d'intervention, qui est demandé lorsque les autres services se sont révélés insuffisants.

CONTRÔLER

Faire des gestes ou des activités à la place de l'utilisateur.

PROCÉDER

Composer avec les obstacles rencontrés en raison d'incapacités de l'utilisateur (enfant ou adulte) en rapport avec le descripteur : une incapacité peut être sensorielle, médicale (santé physique ou mentale), ou encore liée aux troubles cognitifs et de la conduite. Un diagnostic n'est pas essentiel pour repérer une difficulté.

**RENDRE UN SERVICE
À UN USAGER
PRÉSENTANT UNE
DIFFICULTÉ**

Dispenser un service du type surveillance accrue et directe auprès de l'utilisateur (enfant ou adulte) afin de prévenir les risques d'accident pour lui.

**RENDRE UN SERVICE
À UN USAGER
PRÉSENTANT UN
RISQUE**